

«le ministre de la stupidité». Il a même été trop stupide pour s'assurer qu'il y ait quorum à la Chambre.

Si le gouvernement veut vraiment épargner du temps, il ferait mieux de se défaire de certaines attitudes stupides qu'il a adoptées envers le premier ministre. Il devrait répondre aux questions qui lui sont posées en toute sincérité. On pose des questions, une réponse est promise, puis après un délai de trois mois, lorsqu'on pose la question de nouveau, les ministres restent collés à leur siège, tout comme le premier ministre la semaine dernière.

Lorsque les partisans du gouvernement prétendent qu'ils auront tout le temps, grâce à l'article 75c, d'étudier les mesures, ils se rendent ridicules. Le gouvernement aurait besoin d'une journée pour répondre aux questions que je lui ai posées et auxquelles il n'a pas réussi à répondre de quelque manière que ce soit. Il ne suffit pas d'étudier les mesures. Les députés doivent être informés s'ils veulent connaître les résultats des mesures une fois qu'elles sont adoptées. Je pourrais mentionner le bill C-135, mais je suis sûr que la majorité des vis-à-vis ne connaissent même par le bill C-135. Pour leur gouverner, je les informe qu'il s'agit du bill établissant la société de la Couronne Devco afin qu'elle examine les affaires de l'industrie charbonnière du Cap-Breton qui se trouve en difficulté.

On n'a guère pu modifier cette mesure qui, essentiellement, est très bonne. Cependant, combien de députés connaissent ses résultats? On ne peut reprocher à aucun député le fait que cette mesure a nui à ceux qu'elle devait aider. J'ai profité de mes récentes visites chez moi pour expliquer qu'on ne peut reprocher à tous les députés libéraux de la Chambre des communes la discrimination pratiquée en vertu du régime de retraite anticipée de la société de la Couronne Devco.

• (5.40 p.m.)

Ce n'est pas la faute des députés si une folle mesure du gouvernement a favorisé cette discrimination. Il ne peut y avoir de doute, puisque le ministre intéressé a reconnu qu'il y avait des cas isolés de discrimination. Mais je ne parviens pas à comprendre comment le ministre peut soutenir que le régime de retraite anticipée de la société Devco ne cause aucune discrimination et déclarer ensuite, en réponse à une question supplémentaire, qu'il y a des cas isolés. Je vous le demande, qu'est-ce que cela change que les cas soient isolés? Ils existent quand même. On pourrait croire qu'une société juste ne tolérerait pas pareille discrimination. L'adoption d'une mesure législative en temps normal aurait pu prévenir un traitement aussi

injuste. Qu'est ce qui arrivera si les députés se voient refuser le droit d'étudier de mesures afin que cela ne se reproduise plus? Des députés peuvent dire que c'est regrettable, mais cela ne les touche pas. Aujourd'hui, c'est mon tour, demain ce sera peut-être le leur.

Le bill C-125 semblait pouvoir régler la plupart des problèmes. Je voudrais bien savoir pourquoi le président du conseil maintenant retraité, a agi comme il l'a fait, car j'ai toujours dit que la mesure répondait à nos désirs. Pourtant, la mesure est appliquée de telle sorte qu'elle ne règle pas du tout les problèmes du Cap-Breton. Cela saute vraiment aux yeux quand on constate que des employés âgés de 59 ans sont mis à pied arbitrairement. Et tout cela avec l'appui d'un gouvernement qui prétend vouloir organiser une société juste. Il est malheureux que le gouvernement agisse comme il le fait. Tout cela est entre les mains d'un triumvirat. Les trois rois mages ont pris les rênes du pouvoir et s'efforcent de mettre en pratique ce qu'un ancien ministre libéral croyait pouvoir faire alors que lui, le premier ministre et le ministre du Commerce constituaient le gouvernement. Pensez-y donc! C'est l'attitude qu'ont adoptée les libéraux. Ces trois ministres-là croient vraiment constituer le gouvernement.

Que personne de l'autre bord ne se fasse d'illusions: ce gouvernement est bel et bien dirigé par un triumvirat. Regardez-le agir et vous serez servis. Voici ce que disait cet ancien ministre fédéral:

Tant que nous trois demeurerons en place, le pays pourra se dire qu'à tout prendre, il est doté d'un excellent gouvernement.

Les trois Mages doivent songer à cette phrase et se dire que si un ministre libéral a pu déclarer, en 1951, que trois hommes pouvaient faire un gouvernement, pourquoi ne serait-ce pas possible en 1969? Mais ils devraient se demander ce qui advint par la suite de cet ancien ministre, du ministre du Commerce et du premier ministre. Tous trois sont tombés de leur piédestal. Ils affichaient la même arrogance qu'on a exhibée la semaine dernière et que l'on continue de nous offrir chaque jour.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) peut occuper son fauteuil et minauder. Il a des réponses toutes prêtes aux questions avant qu'elles soient posées. Il se réjouissait tellement d'appuyer son premier ministre aujourd'hui qu'il n'a même pas jugé nécessaire d'écouter les questions. Chaque jour, à la Chambre, les députés du gouvernement doivent se surveiller mutuellement au cas où la troïka mettrait le holà. Le ministre se souviendra qu'encore cet après-midi son leader à la Chambre a dû le dégourdir.